

fit aussi à la Haye la connaissance de Descartes, qui était venu dîner chez d'Avaux.

Le 3 mars 1644, les ambassadeurs prirent congé des États et, à cette occasion, d'Avaux porta encore la parole « avec une grâce et une éloquence non pareilles (8). »

On avait discuté pendant deux mois, sans pouvoir s'entendre sur certaines questions. D'Avaux demandait la liberté religieuse pour les catholiques de Hollande, et Messieurs les États voulaient que leur République fût traitée avec les mêmes honneurs que celle de Venise. Mais comme ils refusèrent la liberté de religion, ils ne purent obtenir le rang qu'ils réclamaient. Un traité avait été signé néanmoins, le 1^{er} mars 1644; mais il laissait de côté l'étiquette et la religion.

L'ambassade quitta la Haye le 9 mars. Elle se rendit à Amsterdam, en passant par Leyde et Harlem. A Leyde, Ogier fit visite au célèbre érudit Hensius, qui le complimenta sur son oraison funèbre de Louis XIII et, en gage d'amitié, l'obligea à boire dans son verre.

On buvait beaucoup en Hollande, et nous trouvons dans le récit d'un autre voyageur de ce temps, Joly, chanoine de Paris, les paroles suivantes : « Bière ou vin, il faut que les Hollandais boivent et qu'on boive avec eux, autrement ils se défient des personnes et ne les tiennent pas pour leurs amis » (9). On ne buvait pas moins en Allemagne, et lorsque le comte de Nassau arriva à Munster, de Meulles, un ancien secrétaire de d'Avaux, écrivit : « Son bagage était un vrai bagage d'Allemand, car de vingt-cinq chariots, il y en avait quinze chargés de vins » (10).

(8) P. 40.

(9) P. 33-50.

(10) P. 55.